RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2019

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

M DUARTE HELDER 26 B RUE DU PIC DU MIDI 65320 BORDERES SUR L ECHEZ

Vos références

Numéro fiscal (C) : 06 95 745 654 247
Référence de l'avis : 19 65 4039608 94
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0041344 75
RUM* : FR46ZZZ005002M365004134475

Numéro de propriétaire :

100 D00412 S

Débiteur(s) légal(aux) :

PROP/INDIVIS 4101 MBJS2C

M DUARTE HELDER

PROP/INDIVIS 11141 MBJS2D MME DE CAMPOS ANNE MARIE

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 05/09/2019
Date de mise en recouvrement : 31/08/2019

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 320,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 1 512,00 €

Acomptes mensuels versés 1 192,00 €

Compte à débiter :

FR76 3000 3020 5900 0509 7243 016 M OU MME DUARTE HELDER SG TARBES HENRI IV Prochaines échéances 2019 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2019

16 SEPTEMBRE 2019 149,00 € 15 OCTOBRE 2019 149,00 € 15 NOVEMBRE 2019 22,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2020 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2020 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER	2020	151,00 €	15 JUIN	2020	151,00 €
17 FEVRIER	2020	151,00 €	15 JUILLET	2020	151,00 €
16 MARS	2020	151,00 €	17 AOUT	2020	151,00 €
15 AVRIL	2020	151,00 €	15 SEPTEMBRE	2020	151,00 €
15 MAI	2020	151,00 €	15 OCTOBRE	2020	151,00 €

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation depuis votre messagerie sécurisée sur **impots.gouv.fr** ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2020 (sauf cas particuliers visés à l'article R* 196-2 du livre des procédures fiscales). Pour les locaux commerciaux et industriels, vous devez vous rapprocher du centre des impôts fonciers ou de la cellule foncière qui reste compétente en matière de gestion de la taxe foncière (ses coordonnées sont disponibles auprès de votre centre des finances publiques).

35028

Vos démarches ⇒ Sur impots.gouv.fr : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer

vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

⇒ Par téléphone : - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service :

0 810 012 011* - Courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3

- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

• Sur le paiement de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS TARBES

1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9

Tél: 05 62 44 40 50

• Sur le montant de votre impôt :

SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS HAUTES PYRENEES - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTAL

1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9

Tél: 05 62 44 40 59

*(Service 0,06 € / min + prix appel - depuis l'étranger renseignez-vous auprès de votre opérateur)

Département : 65 HAUTES PYRENEES Commune : 100 BORDERES SUR-L ECHEZ

TF 2019		Commune Syndicat de communes		Inter Département	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères		Taxe GEMAPI		Total des cotisations	
	Taux 2018	17,82	%	%	0,265 %	24,69 %	0,205 %	10,65	%	0,216	%	
	Taux 2019	17,82	%	%	0,398 %	24,69 %	0,196 %	8,49	%	0,211	%	
	Adresse	26B RUE	DU	PIC DU MIDI								
	Base ①	2725			2725	2725	2725	2725		2725		
es	Cotisation	486			11	673	5	274		6		1455
bâties	Cotisation lissée ②											
	Adresse											
Propriétés	Base ①											
ор О	Cotisation											
₫	Cotisation lissée ②											
	Cotisations 2018	475			7	658	5	284		6		
	Cotisations 2019	486	0.1	0,1	11	673	5	274	0.4	6	0.1	1455
	Variation	+2,32	%	%	+57,14 %	+2,28 %	0 %	-3,52	%	0	%	
		Commune		Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agricultui		Taxe GEMAF	PI	Total des cotisations
	Taux 2018		%	%	%	%	%		%		%	
es	Taux 2019		%	%	%	%	%		%		%	
n bâties	Bases terres Non agricoles											
non	Bases terres agricoles											
tés	Cotisations 2018											
rié	Cotisations 2019											
Propriétés	Variation		%	%	%	%	%		%		%	
Δ.	Dé	régrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles				
Base État						Droit proportionnel :						
ase	Collectivité							Droit fixe :				
a tax	e sur les ordures mén	agères comp	rend	une part incitative	de 43 €.		Frais de gestion	de la fiscalité	directe	e locale		57
							_			-		31
							Dégrèvement Habitation principale					
							Dégrèvement JA					
							Dégrèvement JA	Collectivité				
							Montant de	votre im	pôt	:		1512